

financier, on se demande si un certain favoritisme n'a pas joué.

Cela peut permettre à M. Diefenbaker de déclarer que le gouvernement Pearson vient de céder aux pressions du Québec.

Cependant, si on examine les chiffres de plus près, on constate que le Québec est loin de recevoir un traitement de faveur.

C'est ainsi qu'on découvre que le Québec touche, per capita, le plus bas montant dans le domaine de la péréquation. Si on ajoute à cette dernière les subsides spéciaux aux provinces maritimes, le per capita s'établit comme suit:

Québec, \$18.11; Terre-Neuve, \$38.34; Île-du-Prince-Édouard, \$35.82; Nouvelle-Écosse, \$32.91; Nouveau-Brunswick, \$35.52; Manitoba, \$18.27 et Saskatchewan, \$26.52.

Si on fait maintenant le grand total de ce que toucheront les provinces en élargissement des champs fiscaux (la formule 18-9-75)...

...comparativement à la formule 25-25-100...

...la péréquation et subsides spéciaux aux Maritimes, on constate que le Québec reçoit \$50.02 par habitant à comparer à \$61.01 pour l'Ontario. Les autres provinces retirent le per capita suivant: Terre-Neuve, \$95.34; Île-du-Prince-Édouard, \$90.25; Nouvelle-Écosse, \$72.69; Nouveau-Brunswick, \$75.31; Manitoba, \$58.63; Saskatchewan, \$53.00; Alberta, \$44.67, et Colombie-Britannique, \$54.68.

Avec ces \$50.02, le Québec est bien en bas de la moyenne qui s'établit à \$60.14.

C'est là, à mon avis, qu'il devient nécessaire de rétablir certains faits, et je souhaiterais que ceux qui prétendent que le Québec a bénéficié de plus que les autres se taisent, car il est toujours possible de se référer aux chiffres officiels et officiels.

Monsieur le président, cette fameuse conférence qui semblait débiter avec l'espoir que le peuple canadien avait encore de voir la Confédération aller de l'avant ne fait que se diriger vers un nouveau fédéralisme, où l'on n'apporte aucune formule nouvelle pour résoudre le problème disgracieux des chicanes entre «taxeux», si l'on me permet l'expression. Bref, elle a laissé dans la province de Québec l'impression que le premier ministre était parti en lion pour revenir en mouton. Cette impression, je ne suis pas le seul à l'avoir ressentie. J'ai ici un article de fond de l'*Action Catholique* de samedi dernier, sous la plume de M. J.-M. Poliquin, courriériste parlementaire, qui fait mention de l'insatisfaction de certaines personnes au sujet du résultat de cette conférence fédérale-provinciale. Et je cite quelques passages de ce texte:

C'est avec un mélange de satisfaction et de mécontentement que M. Jean Lesage est sorti hier, à Ottawa, de la conférence fédérale-provinciale. Il se félicitait de la façon dont M. Pearson a dirigé les délibérations des onze principaux gouvernements de notre pays. Il lui a rendu hommage sans réserve, disant à la conférence de presse d'hier après-midi: M. Pearson a largement mis en œuvre ses dons innés de diplomate, c'est un homme extraordinaire, il sait exprimer un avis différent d'un autre tout en se montrant respectueux de nos

[M. Perron.]

idées, il cherche à réaliser l'équilibre entre les besoins des provinces et les ressources du Trésor fédéral.

Il est donc très satisfait de la grande diplomatie du très honorable premier ministre du Canada.

Dimanche dernier, lors d'une émission de radio dans mon comté, je demandais aux contribuables si désormais ils étaient satisfaits de voir que lors de cette conférence fédérale-provinciale, les 150 millions de dollars qu'avait réclamés le premier ministre de la province de Québec lors de son ultimatum du 5 avril dernier étaient descendus à 42 millions. Je leur demandais s'ils trouvaient également raisonnables les revendications du ministre de l'Éducation, M. Gérin-Lajoie, qui prétend que d'ici trois ans, au moins 500 millions devront être affectés, dans la province de Québec, à l'éducation et l'instruction.

Je posais la question comme ceci: Allons-nous désormais bâtir des écoles, dans la province de Québec, avec les chômeurs du Québec, avec des matériaux du pays ou de la province de Québec et les payer avec de la diplomatie?

Je pose également cette question aux contribuables aujourd'hui.

Je crois que ce n'est pas peu dire que de prétendre que la conférence fédérale-provinciale a été un véritable fiasco.

Je comprends qu'en certains milieux, on subit l'influence d'experts économistes qui prétendent que c'est une utopie que de parler de questions monétaires. Il leur semble plus logique de s'amuser dans la fiscalité. Personnellement, je crois qu'il est beaucoup plus difficile de régler des problèmes en tenant compte uniquement de la fiscalité qu'en sortant du cadre du système qui a créé ce désaccord économique et cette incompréhension dans les domaines économique et politique de notre pays, je veux parler de la taxation.

Monsieur le président, que nous le voulions ou non, la province de Québec a des droits à faire respecter dans le domaine de l'instruction et de l'éducation. C'est là un domaine que la constitution canadienne a reconnu à la province de Québec.

Si, à l'occasion de la guerre de 1939-1945, certains droits ont été cédés, sous le prétexte de la priorité que devait avoir le gouvernement fédéral dans le domaine de la Défense nationale et des engagements pris à l'occasion de notre participation au conflit mondial, une vingtaine d'années après la fin de ce conflit, il serait temps non seulement que nous révisions la question de la fiscalité, mais que nous trouvions une autre solution que ce nid à chicane qu'est devenu aujourd'hui le problème de la fiscalité canadienne.